



INVESTIR dans la santé du lac Saint-Augustinça rapporte !

CBLSA - Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures - Phase II - FADM 2010

Voici la première de cinq capsules d'information sur la renaturalisation des rives du lac Saint-Augustin - octobre 2010

LA NATURE NOUS INDIQUE LE CHEMIN À SUIVRE !

Il existe autour du lac Saint-Augustin, un endroit peu perturbé qui est demeuré en équilibre avec son milieu : le parc riverain du lac Saint-Augustin.

C'est un parc public, où la nature est libre de reprendre ses droits. Cette harmonie protège le lac !

Le parc riverain nous enseigne également les principes à respecter pour la RENATURALISATION des rives dénudées, afin de redonner une place à la nature en bordure du lac !

LORSQU'ON LUI DONNE UN COUP DE MAIN, LA NATURE PEUT REVENIR À SON ÉQUILIBRE !



L'objectif de la renaturalisation des rives est de recréer une ceinture végétale autour du lac, pour filtrer les contaminants acheminés par les eaux de ruissellement.

Sur votre terrain résidentiel, il est possible de renaturaliser la rive du lac tout en protégeant l'intégrité de votre aménagement urbain. Plantez ou en laissez pousser les arbres de chaque côté de la vue principale, selon un plan d'aménagement structuré, et taillez-les de façon à préserver cette vue.



Les arbres riverains créent de l'ombre qui rafraîchit l'eau peu profonde près de la rive.



Des arbustes et des plantes herbacées semi-aquatiques sont intégrés dans la bande riveraine pour bloquer l'effet des vagues et des crues d'eau. Ce sont des plantes indigènes qui ne requièrent ni engrais ni pesticides pour survivre. On les sélectionne souvent à partir des espèces déjà présentes dans l'environnement immédiat du lac ou selon les observations effectuées dans des environnements similaires. La taille est possible là où l'on ne veut pas bloquer la vue principale sur le lac.



Dans certains cas, l'enrochement est nécessaire pour protéger le sol de la rive et les végétaux qui y poussent. Dans la nature, les roches sont disposées de façon aléatoire, alors qu'en situation urbaine, la stabilisation des rives sera plus structurée !



Prenons exemple sur la nature environnante pour naturaliser nos rives.
Certains l'ont fait en 2010...les prochaines capsules témoigneront de leurs initiatives !